

OFFRE D'EMPLOI

CLASSE D'EMPLOI	ENTRAÎNEUR-ADJOINT FLAG-FOOTBALL COLLÉGIAL FÉMININ ET MASCULIN – DIVISION 2
DIRECTION	Direction des affaires étudiantes
UNITÉ ADMINISTRATIVE	Vie étudiante (Sport étudiant)
SUPÉRIEURE HIÉRARCHIQUE	Jean-Pierre Miron, directeur des Affaires étudiantes
SUPÉRIEURE IMMÉDIATE	Maryse Hamel, conseillère à la vie étudiante et responsable du sport étudiant

Nature du travail

Les fonctions de cette personne consistent à soutenir l'entraîneur-chef dans la planification, l'organisation et la supervision des activités régulières des équipes de flag-football, tant au niveau des entraînements que des parties.

Attributions caractéristiques

La personne soutient l'entraîneur-chef dans la planification des activités quotidiennes des équipes de flag-football (entraînements, parties hors-concours et parties). En collaboration avec le Sport étudiant, à la Vie étudiante, la personne participe à l'organisation des activités (tournois, activités d'équipe, recrutement, etc.) et ce, en conformité avec les politiques et règlements du Service des sports.

De façon plus spécifique, la personne

- participe à la préparation des entraînements et collabore à l'organisation de matchs hors-concours, s'il y a lieu;
- collabore au bon déroulement des parties;
- collabore au recrutement des joueuses (au besoin);
- informe la conseillère à la vie étudiante de tout événement important;
- porte attention à la réussite scolaire des athlètes;
- participe aux réunions organisées par le Sport étudiant, s'il y a lieu;
- collabore au contrôle serré des uniformes et équipements;

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises (*Connaissances sujettes à évaluation par le biais de tests et entrevue*)

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente;

Certification d'entraîneur niveau 1 (PNCE) (un atout);

Avoir de l'expérience en tant qu'entraîneur d'une équipe de flag-football;

Avoir de l'expérience en tant qu'entraîneur d'une équipe de football (un atout);

Posséder une bonne capacité de communication;

Avoir de la facilité à travailler avec des jeunes et à travailler en équipe;

Disponibilité à travailler le soir et les fins de semaine.

TAUX HORAIRE	à déterminer
LIEU DE TRAVAIL	7000, rue Maurice-Duplessis, Montréal
HORAIRE DE TRAVAIL	Entraînements : deux soirs par semaine, de 17h30 à 19h30 Tournois : horaire à confirmer (samedis et dimanches de septembre à novembre)
DURÉE APPROXIMATIVE DU CONTRAT	Août 2018 à novembre 2018

Faire parvenir votre candidature, **AU PLUS TARD LE MERCREDI 23 MAI 2018, À 16 H**

CÉGEP MARIE-VICTORIN
A/S Maryse Hamel
7000, rue Marie-Victorin, local CS-255
Montréal (Québec) H1G 2J6
maryse.hamel@collegemv.qc.ca

Seules les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue de sélection seront contactées